

## SYLLABUS DE COURS

|   |  |
|---|--|
| <b>Année d'étude - parcours</b>             | M1 Droit social comparé<br>M1 Enjeux et techniques de droit social   |
| <b>Intitulé du cours</b>                    | Séminaire Droit social international et européen   |
| <b>Semestre</b>                             | 1  |
| <b>Objectifs et compétences développées</b> | <p><b>Objectifs :</b><br/>Formation à la recherche en droit social international et européen<br/>Analyse des grands problèmes du droit social au sein de l'espace européen<br/>Acquisition de la méthodologie de la recherche sur les droits européens et international</p> <p><b>Compétences développées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Méthodologie de la recherche</li> <li>– Notions et concepts du droit social international et européen</li> <li>– Articulation entre droit supranational et droits nationaux</li> <li>– Rédaction d'un travail de recherche</li> </ul>   |
| <b>Contenu et moyens pédagogiques</b>       | <p>L'enseignement est conçu comme un séminaire recherche. Après une introduction et un cadrage méthodologique, les séances du séminaire est conçu sous la forme d'une pédagogie inversée. Les séances sont animées par une équipe d'étudiants.</p> <p>Les thèmes du séminaire évoluent d'une année sur l'autre. Pour exemple, voici des thèmes abordés lors des années passées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– L'harmonisation sociale à l'épreuve de la mise en œuvre de normes européenne</li> <li>– La mobilité internationale du salarié</li> <li>– Les droits sociaux fondamentaux dans les systèmes internationaux et européens</li> <li>– L'entreprise transnationale et les droits de travailleurs</li> </ul> |
| <b>Pré-requis</b>                           | Aucune   |
| <b>Modalités d'évaluation</b>               | L'évaluation porte sur l'oral de présentation d'une séance, la présentation d'une fiche documentaire et l'écriture collective d'un court rapport   |
| <b>Références bibliographiques</b>          | En fonction de la thématique annuelle  |

Jérôme : Voici une proposition à partir du séminaire que j'animais. Cela ne préempte pas vos discussions collectives. Évidemment, j'aimerais pouvoir continuer à être engagé dans le séminaire, mais je suis très disposé à l'animer à plusieurs, à discuter des thématiques chaque année, en fonction de ce qui vous semblera le plus pertinent.

Cela peut aussi évoluer en fonction du séminaire « technique contractuelle » afin que les étudiants soient traités sur un pied d'égalité.